

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE COURT-ST-ETIENNE

Consultation villageoise n°6, atelier en ligne pour les habitants de Sart-Messire-Guillaume, Faux, haut de Suzeril, Limauges et Wisterzée Le 14 décembre 2020 – compte rendu de la séance

Présents :

- **Citoyens : 16 personnes**
- **Mandataires publics (3) :** Jean-Christophe JAUMOTTE (Echevin à l'aménagement du territoire), Steve DE WEVERE (Echevin de l'environnement et Président du CPAS), Mélanie LAROCHE (Echevine aux travaux publics - Mobilité)
- **Pour l'Administration communale (1) :** Valentine DE MERODE (agent relais PCDR)
- **Pour la Fondation Rurale de Wallonie (6) :** Laëtitia LAMARCO, Nicolas BOSMANS, Marie BURETTE, Julien APERS, Michaël PLUIJGERS (agents de développement) et Christine RICHARD (support technique)

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural
3. Appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
4. Brainstorming sur le Diagnostic Territorial: consultation en ligne par thématiques et idées de projets
5. Conclusion et suites

1. Introduction

Laëtitia LAMARCO, agent de développement à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), souhaite la bienvenue aux participants et explique l'interface technique de l'atelier en ligne. Elle explique les consignes à respecter pour que la réunion en ligne se passe au mieux. Elle présente ses collègues qui modéreront les sous-groupes en ligne et cède la parole à Steve DE WEVERE, Echevin à l'environnement et Président du CPAS pour son mot de bienvenue.

Steve DE WEVERE explique que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa toute première ODR. Ce processus s'inscrit dans la suite du diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études AGORA en 2019. Les consultations villageoises ont commencé en mars 2020 mais ont dû être adaptées en ligne suite à la crise sanitaire. Quelques rencontres ont tout de même eu lieu en présentiel dans le Centre, à Tangissart, à la Roche et à Beurieux. Actuellement, la participation continue en ligne. La Commune fait aujourd'hui appel aux habitants de Sart, Faux, Suzeril, Limauges et Wisterzée pour mieux cerner leurs besoins et connaître leurs idées de projets. La finalité sera de définir un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), soit une trentaine de projets structurants pour les 10 ans à venir. La Commune souhaite que le PCDR fasse la part belle à l'axe « Nature ». Steve DE WEVERE redonne ensuite la parole à la FRW pour l'ordre du jour et le déroulement de la réunion en ligne.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Nicolas Bosmans, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.

- **Les acteurs principaux d'une ODR** sont :
 - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural.
 - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions : d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ; de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ; d'impulser certaines réflexions ; d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
 - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsidés) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude sera chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon et un Arrêté d'Exécution dont la dernière version date de 2014, ainsi que d'une Circulaire ministérielle dont la dernière version date d'octobre 2020.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Court-St-Etienne. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- **Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.**
 - Le bureau d'étude AGORA a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des consultations citoyennes
 - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises.

3. Appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Court-St-Etienne (village, genre, secteur professionnel et associatif...). La disponibilité attendue en tant que membre de la CLDR est : une réunion par mois (en soirée) les deux premières années puis une réunion par trimestre durant la mise en œuvre.

Concrètement, **tout habitant de Court-St-Etienne peut poser sa candidature jusqu'au 20 décembre 2020** sur <https://www.cse2030.info/la-cldr.html>.

Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

4. Brainstorming sur le diagnostic territorial de Court-St-Etienne : consultation en ligne par thématiques et idées de projets

Laëtitia Lamarcq, agent de développement FRW, expose le déroulement du temps de travail collectif. **5 sous-groupes sont organisés sur la plateforme en ligne** grâce à une répartition aléatoire des participants.

Dans chaque sous-groupe, un modérateur FRW se charge de l'animation et du compte rendu des échanges.

Selon la méthode du world café (3 tours de 15 minutes), les participants abordent trois thématiques de leur choix, en changeant de salle sur la plateforme en ligne :



**Habiter et
Vivre ensemble**



Travailler et entreprendre



Se déplacer



Vie culturelle, sports et loisirs






Nature et Développement durable




L'objectif des séances d'échanges est de **faire réagir les participants** en sous-groupe sur les éléments clés du diagnostic territorial d'AGORA. Les habitants sont amenés à « liker » les constats lorsqu'ils sont d'accord et à ajouter des points forts et des faiblesses. Ils peuvent aussi nuancer les constats. Ensuite, ils échangent entre eux et proposent leurs idées de projets. Ceux-ci sont ajoutés directement en ligne sur des « post-its » virtuels par le modérateur. Au terme du troisième temps de travail, soit 45 minutes, les participants sont automatiquement redirigés en plénière pour la conclusion.

Les tableaux ci-dessous reprennent les éléments de diagnostic d'AGORA par grand thème, les plébiscites/likes - indiqués +2 par exemple -, les ajouts des participants au diagnostic – indiqués © - ainsi que les idées de projets/suggestions émises par les habitants.




A. Habiter et vivre ensemble à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none"> ● Cadre de vie agréable avec des paysages vallonnés et variés (+6) ● Densification sur le Centre. Les villages gardent leur caractère rural (+4) ● Peu d'activités industrielles : reconversion en cours du site Henricot (+4) ● Enseignement de qualité et offre variée (dizaine d'écoles et instituts) (+5) ● Pas de pénurie de médecins (+1) ● Diversité de la population (moyenne 40 ans, commune non qualifiée de "vieillissante") (+2) ● Nombreux équipements pour la vie sociale: scouts, écoles, bibliothèque, associations (+3) ● Communication communale vers les habitants en développement (+6) ● Petite enfance : crèche de 42 lits et service d'accueillant(es) d'enfant conventionné(e)s (+2) ● Coopérative Quatre-quarts : une belle dynamique citoyenne (+6) ● Handicap : volonté communale de valoriser les actions et de développer de nouveaux projets (+1) ● Solidarité/lutte contre la précarité : actions du CPAS, logements sociaux, Agence Locale pour l'Emploi, APIDES (menuiserie, Vêtements), magasin de 2^{nde} main... ● © Succès du repair café qui fonctionne bien (+2) ● © Place Baudouin : intéressante car c'est une grande place + potager + plaine de jeux (+2) ● © Jeux inter-villages : c'était positif pour les habitants (+1)
	<ul style="list-style-type: none"> ● Morcellement de CSE (liaisons difficiles entre les villages + N25) (+1) ● Croissance démographique + pression urbanistique importante (+3) ● Bâti ancien (PEB E, F, G) ● Coût élevé des logements ● Manque de petits logements (pour personnes seules, personnes âgées...) (+1) ● Risques d'inondations (+3) ● Peu de services dans certains villages (+2) ● Certaines places de villages manquent de convivialité / fonctionnalités (Tangissart...) + Limauges : pas de place de village (+4) ● Manque de participation à certaines activités (arrêt des jeux inter-villages) (+2) ● © Taille du Delhaize à SMG : la ville à la campagne + horaire 7j/7 et de 7h15 à 20h = nuisance parking ● © Crèche : pas de places disponibles quand on va demander ● © Ecoles : beaucoup de bâtiments pour peu d'efficacité. Ex: dans le centre une école est divisé en 4 suivant les âges + embouteillages nombreux
	<ul style="list-style-type: none"> ➡ Feu d'artifice : pourrait être organisé de manière plus « citoyenne », un événement créant du lien social, pas juste un feu. ➡ Jeux inter-villages à relancer, d'une autre manière (+1) ➡ Post-COVID : zone de rencontre / mixité sociale à créer, par exemple avec boîte à livres, etc. zone de dons, au hall n°11 par exemple (vrai enjeu) (+3) ➡ Créer un frigo partagé (s'inspirer du quartier La Baraque à LLN) (+1) ➡ Des dimanches sans voiture + d'1x/an au sein des différents centres (+3) ➡ Doter chaque hameau d'une zone de rencontre, que ce soit une prairie commune à tout le moins, peut-être avec un petit local (chalet bois), et des aménagements pour tous (piste de pétanque, plaine de jeux...) (+2) ➡ Répondre à la question de l'accessibilité du logement pour les jeunes, qui sont souvent engagés dans une vie éco responsable en créant une zone de type éco quartier réservé à l'habitat léger (en lien avec les entrepreneurs locaux) (+1) ➡ Organiser des événements « rencontre entre citoyens » ➡ Limauge : il faudrait recréer une zone de rencontre (terrain vient d'être vendu) ➡ Inondations : monitorer les travaux, voir ce qu'il faut améliorer ➡ Conseil communal : il y a un direct, c'est bien, mais il faudrait avoir le droit de poser des questions, s'exprimer. Au minimum répondre aux questions des habitants même si ce n'est pas en direct ➡ Encourager les échevins à être plus proches des citoyens comme l'était M. Ravet




B. Travailler et entreprendre à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de richesse : 110. Revenu moyen plus élevé que la province BW (+1) • © Cet indice de richesse élevé permet d'utiliser les impôts comme moteur de solidarité • Nombre de poste salariés et indépendants parmi les stéphanois·es (+2) • © Nouveau quartier Court-Village : réussite en matière d'urbanisme (projet intégré, commerces récents et attirants) (+2) • Initiatives citoyennes du Quatre Quarts (+5) • Potentiel de tourisme en milieu rural : un patrimoine intéressant avec des actions de valorisation du Patrimoine Stéphanois (+3) • Mesures agro-environnementales sur presque 35% du territoire agricole et âge moyen des agriculteurs peu élevé (+2) • Existence d'un marché le mardi. Dynamique + rencontres conviviales (+3)
	<ul style="list-style-type: none"> • Ratio d'emploi SUR la commune faible : manque d'activités économiques • Peu d'établissements HoReCa (+2) • Arrêt de l'association des commerçants qui existait dans le centre • Devantures de certains commerces un peu tristes / à rénover (+2) • Diminution du nombre d'exploitations agricoles (+2) • Peu d'agriculture bio et/ou de diversification (+2) • Offre de logements touristiques faible (aucune infrastructure d'accueil de grande capacité) • Pérennité du Quatre-Quarts en question (+2) • © le réseau des points nœuds est encore assez méconnu (dommage pour le potentiel touristique) • © Court-Village : opportunité non saisie (logements chers, gros revenus, magasins de mauvaise qualité)
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Faire le lien entre le marché et les producteurs hyper locaux (+1) ⇒ Prévoir une relocalisation de la production agricole en soutenant par exemple les maraichers et des commerces mettant en valeur les initiatives locales (+1) ⇒ Soutenir une agriculture durable ayant un rôle actif dans la lutte contre le réchauffement climatique (+2) ⇒ Court-Village / Henricot 2/3 : faire attention à l'avenir de pouvoir accueillir des entreprises et logements tournés vers l'avenir et respectueux de l'environnement ⇒ Rendre le centre de Court plus attractif (p.ex. commerces, convivialité, trottoirs, mobilité intégrée...) ⇒ Potentiel touristique : baliser et valoriser les sentiers, communiquer les cartes et le réseau sur le site de la commune, idem pour le RAVeL ⇒ Utiliser le réseau des points nœuds pour développer le tourisme à vélo (+1) ⇒ Préserver les ressources naturelles, les terrains et réfléchir à l'aménagement du territoire en luttant contre l'étalement urbain (réaménagement des centres) ⇒ Faire le lien entre le PCDR et le futur PCM ⇒ Adopter des pieds d'arbres : pack de 1m/1m dans les centres urbains afin d'y faire du potager ou des espaces verts (+ finalité sociale) ⇒ Réaliser un cadastre des terrains qui pourraient être convertis en potagers urbains (jardins de particuliers à l'abandon, terrains publics...) ⇒ Imaginer un projet de parcours d'artistes avec pièces d'art, sculptures, etc... en lien avec le passé industriel de CSE




C. Se déplacer à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none">• Trois gares SNCB (+9)• Réseau des bus TEC• Bonne accessibilité au réseau structurant (N25) (+6)• Nombreux sentiers pédestres valorisés par le Patrimoine Stéphanois (+12)• Quelques nouvelles pistes cyclables• Existence d'un RAVeL ancienne ligne 141 + points nœuds (+4)• Sentier 103 : réflexion en cours pour une future piste cyclable ? (+5)• Parking multimodal (TEC, covoiturage, vélo) rue de Beurieux (+2)• Potentiel pour développer la multimodalité (révision du PCM, primes vélos,...) (+3)
	<ul style="list-style-type: none">• Trafic de transit + vitesse élevée (N25 et N275) + sorties dangereuses (N25) (+7)• Manque de sécurité et d'infrastructures pour les déplacements doux et actifs (+6)• Pistes cyclables interrompues (+7)• Déplacements PMR difficiles dans les villages (+4)• Réseau de transport en commun inadapté dans les villages (+3)• Pas de desserte TEC à la gare de Faux (+1)• © Manque de desserte des TEC au sein des villages, et fréquence non adaptée de l'offre des bus (non adéquation avec l'évolution de la population) (+3)• Stationnement Gare (zone bleue) : pas facile quand on prend le train (+1)• Intermodalité bus-train parfois défavorable (+1)• Manque de liaison directe avec LLN (en transport en commun : obligation de passer par Ottignies) (+8)• © Etroitesse des voiries qui empêchent le développement des aménagements en faveur des modes actifs (+1)• © Zones 30 non généralisées dans tous les villages et zones urbanisées (présentes uniquement autour des écoles) (+3)• © Manque d'un réseau cyclable complet et structuré entre tous les villages (+5)• © Val de Croix : crainte que les nouveaux logements amènent un trafic trop important (+4)• © Problème de nuisances sonores pour le quartier "Val de Croix" avec la nationale et la voie ferrée (+2)• © Manque de vision concernant le "goulot" routier alors que des nouveaux lotissements sont annoncés (+3)• © Sentiment d'insécurité pour les cyclistes à certains endroits (+3)• © Difficile d'aménager la Ch. de Bruxelles pour les modes actifs car voirie régionale (+1)• © Trafic de transit de poids lourds trop important à Sart-Messire-Guillaume (+4)• © L'alternative à la chaussée de Bruxelles vers Court Centre depuis Limauges n'est pas entretenue, pas visibilisée (+3)
	<ul style="list-style-type: none">⇒ Dépôts des enfants d'une même famille à un même endroit après l'école pour faciliter les déplacements des parents (+1)⇒ Créer une liaison cyclable entre la gare de Faux et Suzeril (vallée de la Thyle) (+3)⇒ Développer une vision supracommunale des déplacements alternatifs à la voiture individuelle (type PiCM) (+2)⇒ Se pencher sur une alternative à passer dans le centre de CSE afin de réanimer ce centre d'une manière conviviale (+1)⇒ Offre de mobilité douce renforcée et accompagnée vers les écoles (+3)⇒ Développer une stratégie pour réduire la place de la voiture dans la commune, via un report modal (+2)

D. Nature et développement durable à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité du territoire et environnement privilégié : réseau écologique, surfaces boisées, 3 SGIB, 189 éléments remarquables (+4) • Contrat de Rivière Dyle-Gette : cours d'eau d'assez bonne qualité (en amélioration) (+3) • Sols de bonne qualité, propices aux cultures • Nombreux sentiers creux: des refuges pour la faune (+5) • Volonté communale de préserver et éduquer à l'environnement : Convention des Maires, commune Maya, Cap Hirondelles, Semaine de l'arbre, Fauchage tardif, Opération batraciens, Cimetières durables... (+2) • Un vivier de citoyens impliqués et mobilisés (Transition-en-Court etc.) (+2) • Présence du Recyparc : collecte et traitement des déchets (+4) • Actions de nettoyage des cours d'eau (+5) • Les journées Kayak • L'éducation au compostage à domicile pour les citoyens (+3) • Sentiers pédestres et amélioration des sentiers balisés (+7) • © Espaces naturels le long du RAVeL (+2) • © Les castors : une chance !
	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'inventaire de la faune et de la flore (diagnostic prévu dans le cadre du PCDR) (+2) • Perte de biodiversité • Disparition des haies (+3) • Déchets sauvages et incivilités (260 points noirs) (+6) • Dégradations potentielles des sites non protégés (+3) • Aucune Zone Humide d'Intérêt Biologique (SHIB) (+1) • Les castors : sources de complications (sentiers) ? (+1) • Réseau d'assainissement : points noirs à résoudre (+2) • Energies renouvelables peu développées (+6) • Nécessité d'isolation du parc immobilier (+2) • Bruit à certains endroits (N25, rail) (+6) • Pollution lumineuse ? (manque de zone noire) • © Commune à risque au niveau du radon (+1) • © Mauvaise gestion générale de la qualité des eaux • © Problématique des inondations (+1) • © Problème de la pollution à l'air dû à la mobilité (+1) • © Problème des nuisibles malgré les campagnes de dératisations (+1) • © Pollution par hydrocarbures à Limauges (+1) • © Odeurs des particules fines (poêles à bois) → Recensement ? • © Manque de connaissance de la biodiversité par les habitants • © Sentiers : manque de signalétique
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Avoir une réflexion sur l'Aménagement du Territoire (paysage, qualité de l'environnement) ⇒ Développer des navettes "vertes" pour relier les différents sites scolaires (+2) ⇒ Recenser les terrains potentiels pour faire des potagers collectifs (+2) ⇒ Parc au centre de CSE - Fermé il y a quelques années. Le racheter pour en faire un parc (+2) ⇒ Développer des espaces verts à Limauges (+2) ⇒ Limauges : sentiers mal entretenus, manque de balisage (+2) ⇒ Limauges avait une prairie pour y organiser diverses activités de rencontre ; ce n'est plus le cas suite à un projet immobilier. Nous cherchons donc un nouveau lieu de rencontre (+2) ⇒ Mieux baliser les chemins (signalétique) (+2) ⇒ Soutenir/promotionner les projets agricoles durables et circuits courts (alimentation) (+2) ⇒ Recenser les espèces (faunes et flores) sur la commune (+2) ⇒ Faire des campagnes de prévention / affichage / journal de CSE sur la préservation des espèces sensibles de la commune (+1) ⇒ Travailler sur le développement des énergies vertes (+1) ⇒ Communiquer sur la qualité de l'environnement

E. Vie culturelle, sport et loisirs à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none"> ● Un tissu associatif actif à Court-St-Etienne (+2) ● Diversité sportive (foot, tennis, gym, balle-pelote,...) et mérites sportifs (+3) ● Construction d'un nouveau gymnase en cours ● Hall d'expositions (PAMExplo) tout juste rénové (+5) ● Potentiel de loisirs : salles des fêtes + comités de quartiers, 5 unités scout, 5 chorales, une bibliothèque etc. (+2) ● Evénements ponctuels fédérateurs (fête de villages, braderie, féerie, salon du vin...) (+3) ● Activités culturelles et artistiques : CCBW, Quatre quarts, maison des artistes (des acteurs dynamiques), ... (+2) ● Projet de déménagement du Service Jeunesse dans l'ancienne conserverie (près du CCBW) ● © Présence d'un potager communautaire ● © Présence d'une académie de musique et de danse (+3) ● © Evènement annuel lié aux fêtes de la musique "La Musique en fête" (+3) ● © Il existe différents lieux d'exposition pour les artistes (+2) ● © Un patrimoine historique préservé – exemple : Hall 11 (+2) ● © Le centre est de CSE est bien fourni pour tout ce qui touche à la culture, au sport et aux loisirs
	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de « fédération » des acteurs culturels et de diffusion centralisée des activités (+1) ● Pas de centre culturel LOCAL à proprement parlé (Centre Culturel du Brabant Wallon situé à CSE = centre culturel régional) ● Manque d'infrastructures sportives (autre que foot et gymnastique) (+3) ● Situation un peu enclavée à Limes (pas de salle de rassemblement) (+2) ● Accueil extrascolaire des enfants : suffisant ? ● Peu de locaux abordables mis à disposition des citoyens (locaux de répétitions par exemple) (+4) ● © En terme d'infrastructure touchant cette thématique, les hameaux sont moins bien fournis que le centre ● © Problèmes de sécurité sur une partie du RAVeL ● © Manque de pistes cyclables (+1) ● © Manque de lieux de réunion - Pas de centre (pas de place) ● © Manque de lieux spécifiques pour la jeunesse et les séniors (+2) ● © Manque de plaines de jeux – Une seule existante actuellement (+2)
	<ul style="list-style-type: none"> ➞ Créer des parcs/espaces dehors/places où on peut se rencontrer (+1) ➞ Créer un espace agora ou une maison de village pour se rassembler à Limes (+2) ➞ Valoriser le patrimoine (chapelle) – Sart-Messire-Guillaume (concerts) (+1) ➞ Organiser des groupes de transmission des savoirs et savoir-faire ➞ Organiser des groupes de rencontre afin de se raconter l'histoire du village à travers des témoignages et des documents (+2) ➞ Au niveau du sport envisager l'installation d'un agora (espace multisport) dans/pour les différents villages afin de favoriser la pratique du sport + rôle social. ➞ Davantage valoriser la pratique du vélo en développant des pistes cyclables (un réseau lent). Il y a là de belles opportunités car vélo doit rimer avec sécurité (+2) ➞ Mettre des boîtes à livres dans chaque village ➞ Mettre des boîtes à partage / à dons

5. Conclusion et suites

Avant de clôturer la rencontre, la FRW remercie l'ensemble des participants pour leurs contributions et rappelle [l'appel à candidature pour la Commission Locale de Développement Rural](#) ainsi que [l'appel à idées en cours](#) via la plateforme participation.frw.be. La clôture de l'appel à idées et des candidatures pour la CLDR se fera le 20 décembre 2020.

La FRW présente les prochaines étapes dans l'élaboration du PCDR (premier trimestre 2021) :

- Récolte et traitement de tous les constats et idées de projets
- Clôture des candidatures et mise en place de la Commission Locale de Développement Rural
- Validation d'un diagnostic partagé
- Groupes de Travail
- Etc.

L'objectif final étant la validation du PCDR de Court-Saint-Etienne dans le courant de l'année 2022.

La séance se termine par un échange de questions/réponses.

Les questions posées par les associations sont les suivantes :

- ***Concernant l'appel à candidature pour la CLDR, s'il y a plus de candidats que de places disponibles pour les citoyens, sont-ils choisis de manière aléatoire ?***
 - Réponse de la FRW → Le quart communal est directement désigné par le Conseil communal. L'engagement se fait le temps de la législature. Pour la part citoyenne (trois-quarts) la composition est décidée par le Conseil communal sur base des candidatures reçues, et en respectant la diversité des représentations comme demandé dans le Décret. Les deux critères les plus importants dans la composition de la CLDR est l'équilibre de représentation des villages, ainsi que l'équilibre des genres. D'autres critères peuvent intervenir dans un second temps, surtout s'il y a plus de candidatures que de postes : l'équilibre des âges, de représentation de catégories socio-professionnelles, d'associations... Le choix n'est donc pas aléatoire. Pour certaines communes, il n'y a pas besoin de faire de sélection car le nombre de candidatures n'excède pas le nombre maximal autorisé. Actuellement, c'est le cas à Court-Saint-Etienne, la commune ayant reçu 32 candidatures (sur 45 possibles). S'il y a trop de candidatures, une liste d'attente est alors mise en place. Les membres citoyens sont libres de partir si la CLDR ne leur convient pas. Le cas échéant, l'intégration des nouveaux membres se réalise via cette liste d'attente et, si nécessaire, via un nouvel appel à candidatures.
- ***Est-il intéressant et utile de se manifester pour la CLDR s'il est possible que l'on quitte la commune à l'avenir (dans 2 ans par exemple) ?***
 - Réponse de la FRW → Les membres de la CLDR sont libres de démissionner quand ils le désirent. Toutefois, si un citoyen est déjà certains de quitter la commune à court terme, il est bon de le spécifier dans la candidature. Si le nombre de candidat excède le nombre de poste, la Commune pourra en tenir compte dans sa sélection.

- **Combien de citoyens étaient présents dans les consultations des autres villages/zones de CSE? Nous ne semblons pas assez nombreux pour être représentatifs de la population ce soir.**
 - Réponse de la FRW → Le cycle de consultation de 2020, toutes initiatives confondues (réunions réelles, interviews, consultations en ligne,...) aura drainé +/- 300 participations. De plus, l'établissement du diagnostic participatif en 2019 a également été accompagné de démarches vers les habitants (enquête toutes boîtes, ateliers) recueillant près de 700 participations dont les résultats ont été valorisés dans le diagnostic territorial. Au total, +/- 1000 participations sont à comptabiliser.
 - Par ailleurs, dans la dynamique participative du développement rural, il n'est sans doute pas judicieux de parler de « représentativité de la population », celle-ci étant assurée par l'élection et le fonctionnement du Conseil communal. Par contre, on est soucieux d'une mobilisation diversifiée de la population. Et à ce niveau, le cycle de consultation de la population de Court-Saint-Etienne a mobilisé un niveau tout à fait appréciable de la population en comparaison de ce qui est observé dans d'autres communes.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Laëtitia LAMARCQ & Nicolas BOSMANS